

## REGLEMENT de l'ARTHESIENNE

- Article 1 : l'OMEPS d'Arthès organise le Samedi 4 juillet 2026, une journée de détente appelée l'Arthésienne

- Article 2 : 3 balades sont proposées

- 25 km en vélo, casque conseillé (non fourni)  
Arthes / Ambialet, avec un arrêt fraîcheur cote de Peygue et un arrêt au bac de Pécotte.
- 10 km en canoë kayak, port du gilet obligatoire (fourni) encadré par des moniteurs diplômés. Savoir nager (Tarn cl. 2). Enfants de moins de 6 ans non acceptés.
- 5 km pédestre les Avalats / Arthès.

- Article 3 : Rien n'est obligatoire, chaque participant pourra choisir le nombre de balade

- Article 4 : Participations

- ❖ faisant une (ou plusieurs) activités + repas midi : 15 €
- ❖ repas plateau de midi seul : 13 €
- ❖ journée complète (activités + Repas soir) : 25 €
- ❖ Repas soir : 20 €
- ❖ enfant (- de 10 ans) : 5 €

- Article 5 : les organisateurs sont couverts par l'assurance

- Article 6 : Les enfants de moins de 15 ans, non accompagnés ne sont pas acceptés

Associations membres de l'O.M.E.P.S. Rugby à XIII Arthès Lesucré, Rugby à XV Arthès St Juéry, Foot à VII, Foot à XI, Parents d'élèves, Basket Arthès St Juéry, Judo Club Arthésien, Pétanque, GV 3<sup>ème</sup> âge, Top forme, Tennis, ARL.

# Festivités de la Saint Pierre

Vendredi 3 Juillet

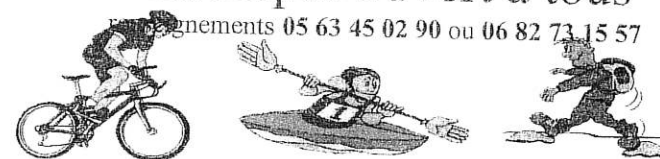
21h Pétanque en doublette



Samedi 4 Juillet  
Arthésienne

21h Repas ouvert à tous

inscriptions 05 63 45 02 90 ou 06 82 73 15 57



A partir de 9 h devant la salle polyvalente d'Arthès

Dimanche 5 Juillet

9h Vide grenier (inscription Mairie)

Restauration possible sur place

12h Vin d'honneur offert par la Mairie



Lundi 6 Juillet

12h Repas Tripoux 15 €

sur inscription avant le 25 juin au 05 63 45 02 90

14h30 Pétanque triplette en 4 parties

